

Modalités de candidatures

Les candidats intéressés doivent adresser par la voie hiérarchique **une lettre de motivation et un curriculum vitæ** aux services les concernant, tels que précisés ci-dessous. Pour toutes autres demandes, faire parvenir votre demande directement au responsable de l'enseignement.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 30 septembre 2019

Secteur Santé

Secrétariat du Professeur GEORGIEFF - ITTAC - 9 Rue des Teinturiers - 69100 Villeurbanne Tél : 04 72 75 53 20 - emilie.boyer@ch-le-vinancier.fr

Secteur Education Nationale

Rectorat de l'Académie de Grenoble : FTLV (à l'attention de M. C. Clanché) Rectorat de Grenoble - 7 Place Bir Hakeim - CS81065- 38021 Grenoble Cedex 1

Tél : 04 76 74 70 50 (ou 49)

Rectorat de l'Académie de Lyon : Délégation Académique à la Formation des personnels (à l'attention de M. Didier Quef) DAFOP Rectorat de Lyon - 92, rue de Marseille-BP 7227 - 69354 Lyon Cedex 07 - Tél : 04 72 80 66 70

Secteur Justice

Magistrats

- Cour d'Appel de Lyon : M. le Magistrat Délégué à la Formation - Cour d'Appel de Lyon - 5 Rue de la Bombarde - 69005 Lyon

- Cour d'Appel de Grenoble : M. le Magistrat Délégué à la Formation - Cour d'Appel de Grenoble - Place Firmin Gautier - 38000 Grenoble - Tél : 04 38 21 21 21

Protection Judiciaire de la Jeunesse : Direction interrégionale de la PJJ (à l'attention de Mme J. de Milly) 75 Rue de la Villette - BP 73269 - 69404 Lyon Cedex 03 - Tél : 04 72 33 06 40

Administration Pénitentiaire : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (à l'attention de Mme M. PEYRON) Unité Recrutement Formation et Qualification - 1 Rue Général Mouton Duvernet - BP 3009 - 69391 Lyon Cedex 03 - Tél : 04.37.53.88.08. Pour les enseignants UPR : à l'attention du Proviseur de l'UPR de Lyon (même adresse)

Secteurs Social et Médico-Social

Etablissements ou services dépendants des Conseils Généraux : candidatures à adresser au Conseil Général de votre département - Direction des Ressources Humaines - Service Formation

Etablissements du Secteur Associatif Habilité : candidatures à adresser à votre Direction d'Etablissement ou Service employeur.

Secteur Gendarmerie

Région de Gendarmerie de Rhône-Alpes - Section Formation - A l'attention du chef de la section formation, 36 boulevard de l'Ouest 69580 SATHONAY-CAMP - email : sf.bc.rgra@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Secteur Police Nationale

Candidatures à adresser à la Délégation inter régionale au recrutement et à la formation de la Police nationale zone sud-est, 5 rue Général Mouton Duvernet, 69003 LYON.

Coût de la formation

► Au titre de la formation initiale : **500 euros**

► Au titre de la formation continue : **1100 €** - (cette somme peut varier de 2,3 euros selon les frais de scolarité 2019/2020 non communiqués à ce jour)

DIPLÔME UNIVERSITAIRE – Université Claude Bernard Lyon 1

Année universitaire 2019/2020



ADOLESCENTS « DIFFICILES »

APPROCHES PSYCHOPATHOLOGIQUE ET EDUCATIVE

Responsable de l'Enseignement

Nicolas GEORGIEFF - Professeur de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent à l'Université Claude Bernard Lyon 1

Objectifs

Apporter aux professionnels de l'adolescence une formation sur l'état actuel des connaissances psychologiques, psychopathologiques, éducatives, sociologiques, pédagogiques et juridiques, nécessaires à la compréhension de ces adolescents et de leur environnement.

Former les différents acteurs autour des adolescents à des actions de suivi, de coopération et faciliter la communication et la connaissance mutuelle entre des acteurs de cultures institutionnelles et professionnelles différentes.

Mettre en commun et analyser les expériences significatives développées par les différents secteurs concernés dans le souci d'une compréhension mutuelle des missions différenciées de chacun.

Construire un réseau multi-professionnel pour enrichir les pratiques et développer des cohérences dans les interventions entre les professionnels des différentes institutions.

Public

La formation est destinée aux professionnels intervenant auprès d'adolescents en difficulté, justifiant de deux années d'expérience, impliqués dans la définition et la mise en œuvre des actions d'accompagnement des adolescents « difficiles » :

Travailleurs sociaux - éducateurs - cadres d'établissement médico social - assistants de service social - psychiatres - pédopsychiatres - médecins (généralistes, scolaires) - psychologues - cadres infirmiers - infirmiers - chefs d'établissement scolaire - enseignants 1^{er} et 2nd degrés- formateurs - conseiller principal d'éducation - conseiller d'orientation psychologue - magistrats - avocats - personnel de l'Administration Pénitentiaire - gendarmes et policiers chargés des mineurs...

Responsable de l'enseignement

Nicolas Georgieff - Professeur de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent, Université Lyon 1 –
Chef de service du service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de Villeurbanne
Secrétariat : Emilie Boyer – emilie.boyer@ch-le-vinatier.fr - 04.72.75.53.20

Comité de Pilotage

Nicolas Georgieff, Pierre Fournerey – Université Claude Bernard Lyon 1
Vincent Di Rocco – Université Lyon 2
Thierry Rochet – CH Le Vinatier – Chef de service unités adolescent
Nathan Renard – CH Le vinatier – Pédiopsychiatre
Hervé Colomb – Chef de service – Métropole de Lyon
Fabienne Lacombe-Lahitte, Directrice de service – Protection Judiciaire de la Jeunesse
Stéphanie Fombon, Directrice du Pôle Territorial de Formation Centre-Est, PJJ
Jeanne de Milly - Responsable de la gestion des parcours et des compétences, PJJ
Patrick Stefani - DAFOP Rectorat de Lyon
Guillaume Jacq - Rectorat de Grenoble
Elisabeth Martin- Proviseur Education nationale
Yves Vincent, Responsable du bureau des compétences (région Auvergne – Rhône alpes)
Barbara Matignon, Responsable de la section formation (région Auvergne – Rhône Alpes)

Dispositifs pédagogiques

- Conférences / enseignements magistraux, visant à apporter un socle de connaissances incontournables autour des problématiques adolescentes (psychiatrie, psychologie, sociologie, droit...) pouvant réunir un à trois spécialistes.
- Problématiques institutionnelles, réflexion autour des diversités professionnelles et institutionnelles, de leur articulation et mise en synergie
- Groupes ateliers, comme lieu d'élaboration des pratiques - ½ journée par session.
- Temps de stage, sur un mode d'échanges entre les institutions des participants (2 jours).
- Mémoire, rédaction et soutenance devant un jury
- Tutorat, accompagnement du mémoire

Programme

Le programme de formation se décompose en 5 grandes thématiques :

- ▶ 1 - le contexte de l'adolescence : approche sociologique, historique, psychologique et juridique
- ▶ 2 - l'adolescence et son environnement : l'adolescent et ses groupes d'appartenance
- ▶ 3 - processus adolescent et psychopathologie
- ▶ 4 - l'agir à l'adolescence
- ▶ 5 - travail en réseau, prévention et prise en charge des adolescents « difficiles »

Validation

Le DU est validé par la justification de présence aux conférences et aux groupes – ateliers, la rédaction d'un mémoire et sa soutenance devant un jury, ainsi que 2 jours de stage.

Durée

- 130 heures de formation sur une durée de 9 mois :
 - 8 regroupements de 2 jours (lundi et mardi)
 - un temps de stage équivalent à 2 jours (possibilité jusqu'à 2 mois)
 - un tutorat pour la rédaction mémoire si besoin
- Formation agréée DPC

Lieu

Centre Hospitalier Le Vinatier – 95 Bld Pinel – 69500 BRON
(Bâtiment 415 –deuxième étage)

Dates de l'enseignement

07 et 08 octobre 2019	10 et 11 février 2020
18 et 19 novembre 2019	09 et 10 mars 2020
16 et 17 décembre 2019	06 et 07 avril 2020
13 et 14 janvier 2020	11 et 12 mai 2020

Soutenance le 26 juin 2020

CONTACTS

Renseignements et pré-inscription

Secrétariat universitaire Pr. N. Georgieff :
Emilie Boyer
ITTAC – 9 rue des teinturiers – 69100 Villeurbanne
Tel : 04 72 75 53 20
emilie.boyer@ch-le-vinatier.fr

Inscriptions (après accord du responsable de l'enseignement)

Université Claude Bernard Lyon 1
Service de Formation Continue
Antenne Santé 8 avenue Rockefeller
69373 Lyon Cedex 08
Tel : 04 78 78 56 08
www.univ-lyon1.fr